

Tous les séjours requièrent des vacanciers :

- Une réelle autonomie dans tous les actes de la vie quotidienne (prise de médicaments, toilette, prise des repas...)
- Une bonne aptitude à la vie en collectivité
- Une bonne condition physique permettant de suivre l'ensemble des activités (visites de musées, balades...).
- Vous devez être capable de marcher deux heures³⁰, matin et après-midi, tous les jours de la semaine, pour suivre les visites en groupe alternant marche et station debout et de monter ou descendre un escalier de 40 marches muni d'une rampe

Pour préserver la santé et le bien être des vacanciers et afin de ne pas pénaliser l'ensemble d'un groupe de vacanciers, la personne responsable du séjour, après consultation du responsable des séjours vacances de l'association, pourra écarter le séjour d'un vacancier qui ne serait pas apte à suivre les activités inscrites au programme, activités dont le vacancier aura eu connaissance avant le départ, lors de son inscription. Dans ce cas, l'intégralité des sommes versées par le vacancier resteront acquises à l'association et le règlement des sommes dues par le vacancier dans le cadre du séjour sera exigé.

Choix du séjour

Numérotez votre choix de séjour par préférence :

- | | | | |
|-----------------------|-------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Raquettes Bessans* | - du 15 au 22 mars 2025 | Choix : <input type="checkbox"/> | Priorité : <input type="checkbox"/> |
| 2. L'Inde du Sud | - du 11 au 22 mars 2025 | Choix : <input type="checkbox"/> | Priorité : <input type="checkbox"/> |
| 3. Xxx | | | |
| 4. Xxx | | | |
| 5. Xxx | | | |
| 6. Xxx | | | |
| 7. Xxx | | | |
| 8. Xxx | | | |
| 9. Xxx | | | |
| 10. Xxx | | | |
| 11. Xxx | | | |
| 12. Xxx | | | |

* Les séjours dits "Sportifs" requièrent en plus une excellente condition physique. Les participants doivent être de bons marcheurs, typiquement aptes à participer à des randonnées de plusieurs heures en moyenne montagne ou à des activités sportives sur toute une journée. Un certificat médical d'aptitude à la pratique des sports concernés et datant de moins de 3 mois sera exigé.

Personne à prévenir en cas d'accident (indispensable) :

Nom et prénom :
Adresse :
Code postal et Ville :
Numéro de téléphone :
Numéro de portable :

Pour les voyages à l'étranger joindre la copie de la pièce d'identité

Numéro du passeport ou de la carte d'identité :
Date de fin de validité :

Mode de transport retenu pour rejoindre le point de rendez-vous :

Train : Autre moyen (préciser) :

Si vous faites l'objet d'une contre-indication médicale ou alimentaire (ex: allergie), indiquez les détails et contraintes qui en découlent à préciser :

Régime alimentaire :

Remarques éventuelles :

Important :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente des séjours telles que décrites dans l'Annexe 1 à ce formulaire d'inscription et les accepter.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepter les conditions de l'assurance annulation telles que décrites dans l'Annexe 2 à ce formulaire d'inscription.

Fait à :

Date

Signature

Les données personnelles recueillies par l'association Valentin Haüy en tant que responsable de traitement ne sont utilisées que pour les finalités suivantes :

La gestion de votre inscription à un séjour vacances, la mise en place d'actions d'accompagnement individuelles et les campagnes d'informations. Les destinataires de ces données sont les services compétents de l'AVH et les tiers liés par contrat pour l'exécution de tâches sous traitées nécessaires à la gestion de votre séjour vacances. Les bases légales du traitement sont le contrat d'inscription et l'intérêt légitime de l'association à savoir soutenir notre action en faveur des personnes déficientes visuelles. Ces données ne seront conservées que le temps nécessaire à la réalisation des finalités mentionnées et dans le respect des délais légaux. Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou, demander leur effacement. Vous disposez des droits à opposition, rectification, limitation, portabilité de vos données. Vous disposez également du droit de définir le sort de vos données « post mortem ». Pour exercer ces droits, contacter notre DPO : dpo@avh.asso.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez vous adresser à la CNIL.